

CAS GROUPÉS IRA

[INFECTION RESPIRATOIRE AIGÛE]
EN ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL



FICHE RÉFLEXE HIVER

ANALYSER ET SIGNALER

- Critères de signalement d'au moins **5 cas d'IRA dans un délai de 4 jours**.
- Transmettre le formulaire et la courbe à ars14-alerte@ars.sante.fr.
- Pour les EMS rattachés à un établissement de santé : déclarez sur e-sin en joignant le **formulaire de signalement** et la **courbe épidémique**.

SIGNALEZ à l'ARS

Plateforme de veille et de sécurité sanitaire

 **0809 400 660**

FAX : 02 34 00 02 83 • ars14-alerte@ars.sante.fr

ADAPTER LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE GESTION

- Rappeler les précautions standard.
- Mettre en place les précautions "gouttelettes".
- Communiquer auprès des équipes, des patients et des familles.

IDENTIFIER L'AGENT PATHOGÈNE

- Réaliser des **prélèvements nasopharyngés** : Trod grippe sur 3 cas récents (au plus tard dans les 48h suivant le début des signes cliniques).
- Si les Trod sont négatifs, envoyer des prélèvements au CNR-CHU de Caen (multiplex).
- Si confirmation du diagnostic de grippe, **utiliser les antiviraux conformément aux recommandations**.

SURVEILLER ET CLÔTURER L'ÉPISODE

- Suivre l'évolution sur la courbe épidémique (**fin de l'épidémie : 10 jours après le dernier cas**).
- Clôturer l'épisode en complétant le formulaire de signalement à transmettre à l'ARS.



LIENS UTILES

Vous trouverez toutes les procédures et outils de communication utiles sur le site du CPIas Normandie et sur le site internet de l'ARS de Normandie.